

MCT-237

Mini Télécommande bidirectionnelle sans fil CodeSecure™



Visonic®

Guide d'utilisation

1. INTRODUCTION

1.1 Description

Le transmetteur MCT-237 est une télécommande miniature CodeSecure™ à 6 touches, spécialement adaptée à l'appareil PowerMax Pro. Elle permet à l'utilisateur d'armer ou désarmer le système d'alarme et d'en visualiser l'état.

Chaque centrale PowerMax Pro peut enregistrer jusqu'à huit télécommandes MCT-237 dans le système. Chaque télécommande est alimentée par une pile alcaline interne de 1,5V. Chaque transmetteur est fourni avec un petit anneau.

Chacun des 6 boutons poussoirs (touches) peut lancer une transmission sur simple pression. Si une touche spécifique est appuyée, la télécommande transmet une séquence numérique CodeSecure™, identifiable par l'appareil PowerMax, et un code fonctionnel de 4 bits assigné à la touche appuyée.

La fois suivante où une touche est appuyée, la télécommande transmet une séquence numérique de trois transmissions, différente de celle utilisée lors de la transmission précédente, ainsi que le code fonctionnel correspondant. En conséquence, toute "interception malveillante du code" est virtuellement impossible.

Les principales caractéristiques du MCT-237 sont les suivantes :

- Etat, mémoire d'alarme et récupération des données de panne à partir de la centrale PowerMax Pro.
- Indications visuelles par affichage d'icône LCD.
- Activation par rétro-éclairage de l'affichage LCD.
- Divers signaux audibles lancés par le haut-parleur en réponse à des actions spécifiques.
- Pile alcaline 1,5 Volts.

1.2 Icônes LCD

Le tableau suivant indique la signification de chacun des six icônes apparaissant sur l'affichage à cristaux liquides (LCD).

Icône	Définition
	S'allume lorsque le système est en mode d'armement partiel (Home).
	S'allume lorsque le système est en mode d'armement total (Away).
	S'allume lorsque le système est désarmé.

Icône	Définition
123	Partition : Non applicable dans cette version.
	Panne : Indique qu'un état de panne ou d'erreur a été détecté dans le PowerMax Pro.
	Pile faible : Indique que la pile doit être remplacée sans délai. De plus, un rapport de "Pile faible" sera transmis avec le message numérique sortant.
	Communication : Indique un échec de communication.
	Alarme : Indique que l'alarme a été déclenchée.

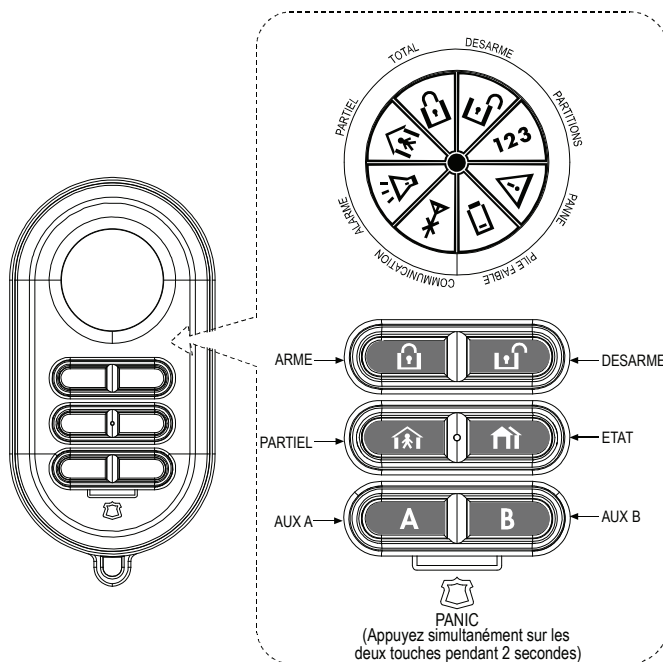


Figure 1. Vue extérieure

2. SPECIFICATIONS

Fréquence (MHz) : 315, 433, 868,95 ou selon les directives locaux.

Modulation : ASK (touche Marche/ Arrêt [ON-OFF]).

Codage : CodeSecure.

Pile : AAA alcaline 1,5 V, de type GP ou équivalent.

Consommation électrique : 85 mA en transmission.

Durée de vie de la pile : 2 ans (en utilisation caractéristique).

Remarque : si la transmission reste possible malgré l'état de la pile, l'appareil envoie un signal de pile faible au récepteur.

Fonctions de contrôle : Armement partiel (Home), Armement total (Away), Désarmement, Etat du système, AUX 1 et 2.

Température de fonctionnement : de -10° à 55°C (14° à 131°F).

Dimensions : 75 x 38 x 18 mm (2-15/16 x 1-1/2 x 11/16 in.).

Poids (pile incluse) : 36 g (1¼ oz).

Coloris : Noir.

Conformité aux normes : EN 50131-1 Cat. 2, Class. II

IP IK : IP 31, IK 04

Référentiel de certification NF324/H58.

ORGANISMES CERTIFICATEURS:

AFNOR Certification

CNPP Département

Certification

www.marque-nf.com

www.cnpp.com

Tel.: +33 (0)1.41.62.80.00

Tel.: +33 (0)2.32.53.63.63



3. TEST et MAINTENANCE

3.1 Test d'un Nouvel appareil

La mini télécommande étant fournie avec une pile déjà installée, l'appareil est en fait prêt à l'essai.

IMPORTANT ! Avant d'effectuer le test, "informez" le PowerMax Pro du code d'identification (ID) de la mini télécommande, en suivant pour cela les instructions du Guide d'installation de la centrale PowerMax Pro.

- Tenez-vous près de la centrale PowerMax Pro et appuyez sur la touche de la télécommande dont l'icône représente un cadenas fermé.
- Assurez-vous que la centrale réagit comme prévu par la programmation et comme indiqué dans le Guide d'installation de la centrale PowerMax Pro.
- Faites fonctionner la télécommande de différents endroits au sein de la zone couverte par le récepteur afin de déterminer quels sont les

points "morts", c'est-à-dire les endroits où la transmission est soit bloquée par des parois ou de grands objets, soit perturbée par des matériaux constituant la structure de la pièce. Pour un fonctionnement optimal, la télécommande doit être directement orientée vers la centrale PowerMax Pro.

Remarque : si les points morts/ zones marginales constituent un problème, il suffit de repositionner la centrale PowerMax Pro pour améliorer les performances du système.

3.2 Remplacement de la pile

Attention: Risque d'explosion si la pile est remplacée par un type inexact. Pour jeter les piles usagées, conformez-vous aux instructions.

La pile doit être remplacée dès indication LCD du signal de Pile faible. La pile à utiliser pour le remplacement doit être une pile AAA alcaline de 1,5 V de type **GP** (ou équivalent). Pour effectuer le changement de pile, veuillez procéder comme suit :

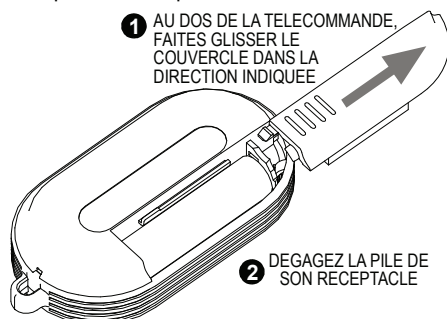


Figure 2. Retrait de la pile

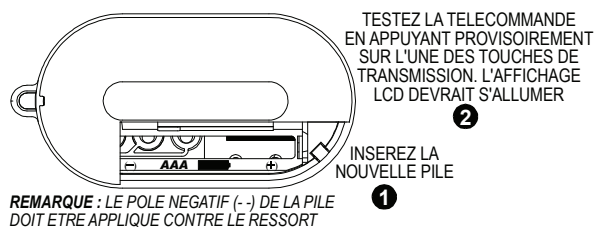


Figure 3. Insertion d'une nouvelle pile

3.3 Nettoyage

Le transmetteur peut se salir si on le touche avec les doigts sales (graisse, etc...). Pour le nettoyer, utilisez seulement un chiffon doux ou une éponge légèrement imbibée de détergent doux dilué dans l'eau et séchez immédiatement.

L'utilisation d'abrasifs de toutes sortes est strictement interdite. De même, n'utilisez jamais de solvants tels que l'essence, kérosène, l'acétone ou autre diluant.

4. DEFINITION des OPTIONS de la TELECOMMANDE

Remarque : pour réaliser l'enregistrement du MCT-237, veuillez vous reporter au Guide d'installation de la centrale PowerMax Pro, Chapitre 7 (Paramètres Utilisateur) – Enregistrement (Apprentissage) des télécommandes.

Pour choisir la fonction de chaque bouton AUX (ETAT / INSTANTANÉ / PASSER LA TEMPO DE SORTIE / PGM / X-10) veuillez vous reporter au Guide utilisateur de la centrale PowerMax Pro, paragraphe 4.4.17, paragraphe 4.4.18 et Figure 4.4.

5. NOTES SPECIALES

Cet appareil est conforme aux directives de la Section 15 des règlements 'FCC Rules'. L'opération doit répondre aux deux conditions suivantes: (1) cet appareil ne cause pas d'interférence dangereuse pour la santé et (2) cet appareil doit accepter toute interférence, y compris tout interférence qui pourrait entraîner une opération non désirée.

Des changements et des modifications apportées à cet appareil qui ne seraient pas approuvées expressément par les responsables des normes peuvent engendrer l'annulation de l'autorisation à l'utilisateur de s'occuper du fonctionnement du système.

GARANTIE

Visonic Limited (le « Fabricant ») garantit ce seul produit (le « Produit ») à l'acheteur d'origine uniquement (l'« Acheteur »), contre tout défaut de fabrication et de matériau, dans le cadre d'une utilisation normale du Produit pendant une période de douze (12) mois à compter de la date d'expédition par le Fabricant.

Pour que cette Garantie s'applique, il est impératif que le Produit ait été correctement installé, entretenu et exploité dans des conditions d'utilisation normales, conformément aux consignes d'installation et d'utilisation recommandées par le Fabricant. Les Produits que le Fabricant estime être devenus défectueux pour toute autre raison, telle que l'installation incorrecte, le non-respect des consignes d'installation et d'utilisation recommandées, la négligence, les dommages volontaires, la mauvaise utilisation ou le vandalisme, les dommages accidentels, la modification ou la falsification, ou des réparations effectuées par toute personne autre que le Fabricant, ne sont pas couverts par cette Garantie.

Le Fabricant n'affirme pas que le Produit ne peut pas être compromis ou contourné, que le Produit empêchera le décès et/ou les dommages corporels et/ou les dommages aux biens résultant d'un cambriolage, d'un vol, d'un incendie ou autrement, ni que le Produit fournira dans tous les cas un avertissement suffisant ou une protection adéquate. Correctement installé et entretenu, le Produit réduit uniquement le risque que ces événements vous prennent à l'improviste mais ne constitue pas une garantie ni une assurance que ces événements ne surviendront pas.

CETTE GARANTIE EST EXCLUSIVE ET ANNULE ET REMPLACE EXPRESSEMENT TOUTES AUTRES GARANTIES, OBLIGATIONS OU RESPONSABILITÉS, QU'ELLES SOIENT ÉCRITES, VERBALES, EXPLICITES OU IMPLICITES, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE DONNÉ OU AUTRE. LE FABRICANT DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ ENVERS QUI QUE CE SOIT POUR LES ÉVENTUELS DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU ACCESSOIRES RÉSULTANT DE LA RUPTURE DE CETTE GARANTIE OU DE TOUTES AUTRES GARANTIES, COMME INDICÉ CI-DESSUS.

LE FABRICANT DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ POUR TOUS DOMMAGES SPÉCIAUX, INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉCUTIFS OU PUNITIFS OU POUR TOUS DOMMAGES, PERTES OU FRAIS, Y COMPRIS LES PERTES D'UTILISATION, DE BÉNÉFICES, DE REVENUS OU DE CLIENTÈLE, RÉSULTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT DE L'UTILISATION DU PRODUIT PAR L'ACHETEUR OU DE L'IMPOSSIBILITÉ POUR L'ACHETEUR D'UTILISER LE PRODUIT, OU POUR TOUTE PERTE OU DESTRUCTION D'AUTRES BIENS, OU DUS À TOUTE AUTRE RAISON, MÊME SI LE FABRICANT A ÉTÉ INFORMÉ DE LA POSSIBILITÉ D'UN TEL DOMMAGE.

LE FABRICANT DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ POUR TOUS DÉCÈS, DOMMAGES PERSONNELS ET/OU CORPORELS ET/OU DOMMAGES MATÉRIELS OU POUR TOUTES AUTRES PERTES DIRECTES, INDIRECTES, ACCESSOIRES, CONSÉCUTIVES OU AUTRES, ALLÉGUÉS ÊTRE DUS AU NON-FONCTIONNEMENT DU PRODUIT.

Si toutefois le Fabricant est tenu responsable, directement ou indirectement, de tous dommages ou pertes survenant dans le cadre de cette garantie limitée, **LA RESPONSABILITÉ MAXIMALE DU FABRICANT (LE CAS ÉCHÉANT) NE SAURAIT DÉPASSER LE PRIX D'ACHAT DU PRODUIT**, ce montant tenant alors lieu de dommages-intérêts liquidés et non pas de pénalité et constituant le seul et unique recours contre le Fabricant. En prenant livraison du Produit, l'Acheteur accepte lesdites conditions de vente et de garantie et reconnaît en avoir été informé.

L'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou consécutifs est interdite dans certains pays. Il est donc possible que ces limitations ne s'appliquent pas dans certains cas.

Le Fabricant décline toute responsabilité pour toute altération ou tout dysfonctionnement de tout équipement électronique ou de télécommunications ou de tout programme.

Les obligations du Fabricant prévues au titre de cette Garantie se limitent exclusivement à la réparation et/ou au remplacement, au gré du Fabricant, de tout Produit ou partie de Produit s'avérant défectueux. Ni la réparation ni le remplacement ne prolongeront la période de Garantie d'origine. Les frais de démontage et/ou de réinstallation ne seront pas à la charge du Fabricant. Pour que cette Garantie s'applique, le Produit doit être retourné au Fabricant en port payé et assuré. Tous les frais de port et d'assurance incombent à l'Acheteur et sont donc exclus de cette Garantie.

Cette garantie ne sera pas modifiée, changée ni prolongée, et le Fabricant n'autorise personne à agir pour son compte dans le cadre de la modification, du changement ou de la prolongation de cette Garantie. Cette garantie s'appliquera uniquement au Produit. Tous les produits, accessoires et pièces détachées d'autres fabricants utilisés conjointement avec le Produit, y compris les piles, seront uniquement couverts par leurs propres garanties, le cas échéant. Le Fabricant décline toute responsabilité pour les éventuels dommages ou pertes, qu'ils soient directs, indirects, accessoires, consécutifs ou autres, causés par le dysfonctionnement du Produit en raison des produits, accessoires ou pièces détachées d'autres fabricants, y compris les piles, utilisés conjointement avec le Produit. Cette garantie s'applique exclusivement à l'Acheteur d'origine et elle est incessible.

Cette Garantie s'ajoute à vos droits légaux et est sans incidence sur eux. Aucune disposition de la présente Garantie qui serait contraire à la loi de l'État ou du pays où le Produit est fourni ne s'appliquera.

Mise en garde: L'utilisateur doit respecter les consignes d'installation et d'utilisation du Fabricant, y compris tester le Produit et l'intégralité de son système au moins une fois par semaine, et il est tenu de prendre toutes les précautions nécessaires pour sa propre sécurité et la protection de ses biens.

01/08



Déclaration de recyclage du produit W.E.E.

Pour obtenir des informations de recyclage, contactez la société qui vous a vendu ce produit.

Si vous ne rentrez pas le produit pour réparation mais pour vous en débarrasser, assurez-vous qu'il soit renvoyé, identifié correctement par votre fournisseur.

Ce produit ne peut être jeté à la poubelle.

Directive CE/2002/96 Déchets des équipements électriques et électroniques.



VISONIC LTD. (ISRAEL): P.O.B 22020 TEL-AVIV 61220 ISRAEL. PHONE: (972-3) 645-6789. FAX: (972-3) 645-6788

VISONIC INC. (U.S.A.): 65 WEST DUDLEY TOWN ROAD, BLOOMFIELD CT. 06002-1376. PHONE: (860) 243-0833. (800) 223-0020. FAX: (860) 242-8094

VISONIC LTD. (UK): UNIT 6 MADINGLEY COURT CHIPPENHAM DRIVE KINGSTON MILTON KEYNES MK10 0BZ. TEL: (0870) 7300800 FAX: (0870) 7300801

PRODUCT SUPPORT: (0870) 7300830

VISONIC GmbH (D-A-CH): KIRCHFELDSTR. 118, D-40215 DÜSSELDORF. TEL.: +49 (0)211 600696-0. FAX: +49 (0)211 600696-19

VISONIC IBERICA: ISLA DE PALMA, 32 NAVE 7, POLIGONO INDUSTRIAL NORTE, 28700 SAN SEBASTIÁN DE LOS REYES, (MADRID), ESPAÑA.

TEL (34) 91659-3120, FAX (34) 91663-8468. www.visonic-iberica.es

INTERNET: www.visonic.com

©VISONIC LTD. 2010 MCT-237 INSTALLATION INSTRUCTIONS FRENCH D-300978 Rev 2, 4/10 Translated from D-300280 Rev. 1



MADE IN ISRAEL